AB/INA

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N°2018- 0282 /PRES/PM/MESRSI/MFPTPS/ MINEFID portant création d'emplois à l'Université Norbert ZONGO.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

 $\mathbf{v}\mathbf{u}$ la Constitution;

VISAUF M200229 le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 porfant nomination du Premier VU Ministre:

le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018/ portant remani VU Gouvernement:

VU le décret n°2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars/2017 portant attributions des membres du Gouvernement :

la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 pertant régime juridique applicable aux emplois VU des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso et son modificatif n 036-2016/AN du 24 novembre 2016;

la loi n°010/2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de chéation d'établissements VU publics;

le décret n°2005-460/PRES/PM/MESSRS/MFB du 31 août 2005 portant création de VU l'Université de Koudougou;

le décret n°2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du VU Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'Innovation;

le décret n° 2016-1288/PRES/PM/MESRSI/MINIFID/MS du 30 décembre 2016 **VU** portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires, des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche:

le décret n°2017-0144/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 22 mars 2017 portant VU approbation des statuts de l'Université de Koudougou;

les résultats obtenus par les enseignants de l'Université Norbert ZONGO à la 39e VU session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) tenue du 08 au 20 juillet 2017 à Cotonou au Bénin:

Sur rapport du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;

Conseil des ministres entendu en sa séance du 21 mars 2018; Le

DECRETE

Article 1: Il est créé au titre de l'année 2017 et pour le compte des inscrits sur les listes d'aptitude de la 39ème session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) tenue du 08 au 20 juillet 2017 à Cotonou au Bénin, quinze (15) emplois de l'Enseignement supérieur et repartis ainsi qu'il suit :

1) Deux (02) emplois de professeur titulaire dont :

- un (01) emploi de professeur titulaire en Allemand à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ);
- un (01) emploi de professeur titulaire en Sciences de l'Education à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ).

2) Quatre (04) emplois de maître de conférences dont :

- un (01) emploi de maître de conférences en Linguistique descriptive à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);
- un (01) emploi de maître de conférences en Psychologie sociale, Psychologie cognitive, Parapsychologie à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);
- un (01) emploi de maître de conférences en Géographie physique et environnementale à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);
- -un (01) emploi de maître de conférences en Chimie : Chimie physique (Electrochimie) à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies (UFR/ST).

3) Neuf (09) emplois de maître-assistant dont :

- un (01) emploi de maître-assistant en Sociologie de l'Education à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ);
- -un (01) emploi de maître-assistant en Histoire à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);
- -un (01) emploi de maître-assistant en Sciences de l'Education (didactique des Maths, statistique appliquée à l'éducation) à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ);
- un (01) emploi de maître-assistant en Histoire de l'art à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);
- un (01) emploi de maître-assistant en Psychologie à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH);

- -un (01) emploi de maître-assistant en Physique : Géophysique externe à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies (UFR/ST);
- -un (01) emploi de maître-assistant en Biochimie, Biologie moléculaire à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies (UFR/ST);
- deux (02) emplois de maître-assistant en Biochimie (substances naturelles) à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologies (UFR/ST).

Article 2: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection Sociale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 avril 2018

Rock Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Le Ministre de la Fonction publique du Travail et de la Protection Sociale

<u>Alkassoum MAIGA</u>

Seni Mahamadou OUEDRAOGO

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadizatou Rosine COULHALY/SORI